

ESSENTIEL | NORMANDIE

NOVEMBRE 2021 N°11

L'agroalimentaire en Normandie au travers de l'emploi salarié en 2018

L'agroalimentaire en Normandie : un rôle structurant dans les territoires ruraux

En fin 2018, l'industrie agroalimentaire* normande occupe près de 26 000 salariés et le commerce de gros de produits agroalimentaires 10 200 salariés. Le secteur repose sur la transformation des productions agricoles (lait, viande, légumes, betteraves, arboriculture...), très présente à l'ouest, et de produits d'importation (café, cacao...), plutôt à l'est. Dans le Calvados, la Manche et l'Orne, l'industrie agroalimentaire a un poids économique plus élevé que dans l'Eure et en Seine-Maritime, et joue un rôle structurant dans l'espace rural.

* hors commerce de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie, qui relève plutôt du commerce de détail - voir page 10

La place de l'agroalimentaire normand en France

En fin 2018, les industries agroalimentaires (IAA) normandes comptent 513 établissements** employant près de 26 000 salariés, soit 6,5 % de l'emploi du secteur au plan national. Le commerce de

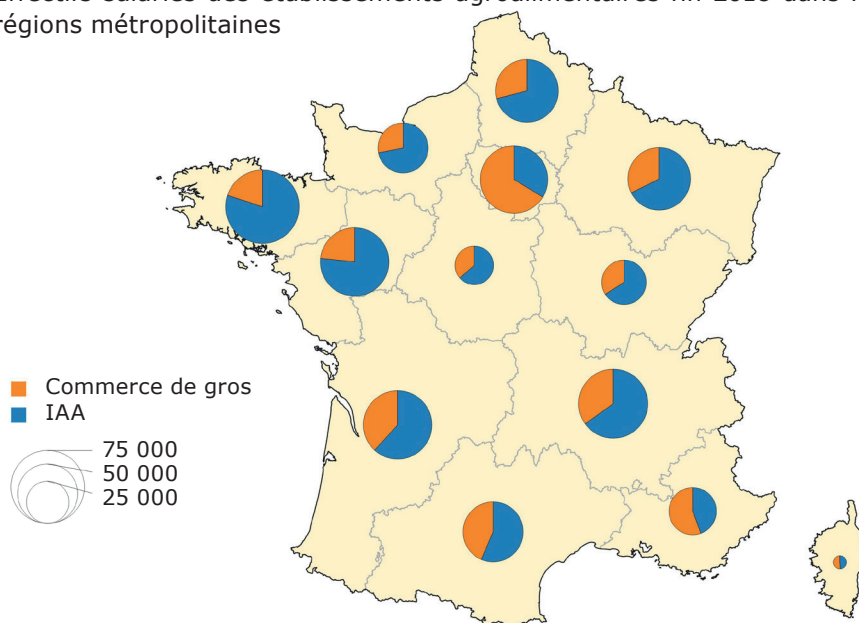
gros de produits agroalimentaires regroupe 916 établissements et près de 10 200 salariés, soit 4,5 % de l'emploi national.

La suite de cette publication porte sur ces 2 activités, dont l'effectif

cumulé place la Normandie à la 9^{ème} position des régions de France métropolitaine. Parmi les activités les mieux représentées au plan national figure la production d'huiles à partir de graines d'oléagineux, avec la présence de SAIPOL à Grand-Couronne en Seine-Maritime, premier établissement du secteur en France par l'effectif salarié en fin 2018. L'industrie laitière et la transformation de produits de la mer sont également bien placées, représentant respectivement 11 % et 9,5 % de l'emploi national. L'industrie de la viande est moins bien positionnée : la région représente 12 % de la production de bovins en France, mais 5 % des effectifs de l'abattage et transformation de viande. Plus de la moitié des bovins élevés en Normandie sont en effet abattus hors de la région.

La Normandie, 9^{ème} région métropolitaine pour l'emploi salarié dans l'agroalimentaire

Effectifs salariés des établissements agroalimentaires fin 2018 dans les régions métropolitaines



Les secteurs de l'agroalimentaire

L'agroalimentaire normand est porté par les productions agricoles de la région et la présence des ports du Havre et Rouen.

L'élevage bovin, pilier de l'agriculture normande, est à l'origine des industries du lait et de la viande, rassemblant respectivement 25 % et 21 % des effectifs salariés des IAA de la région.

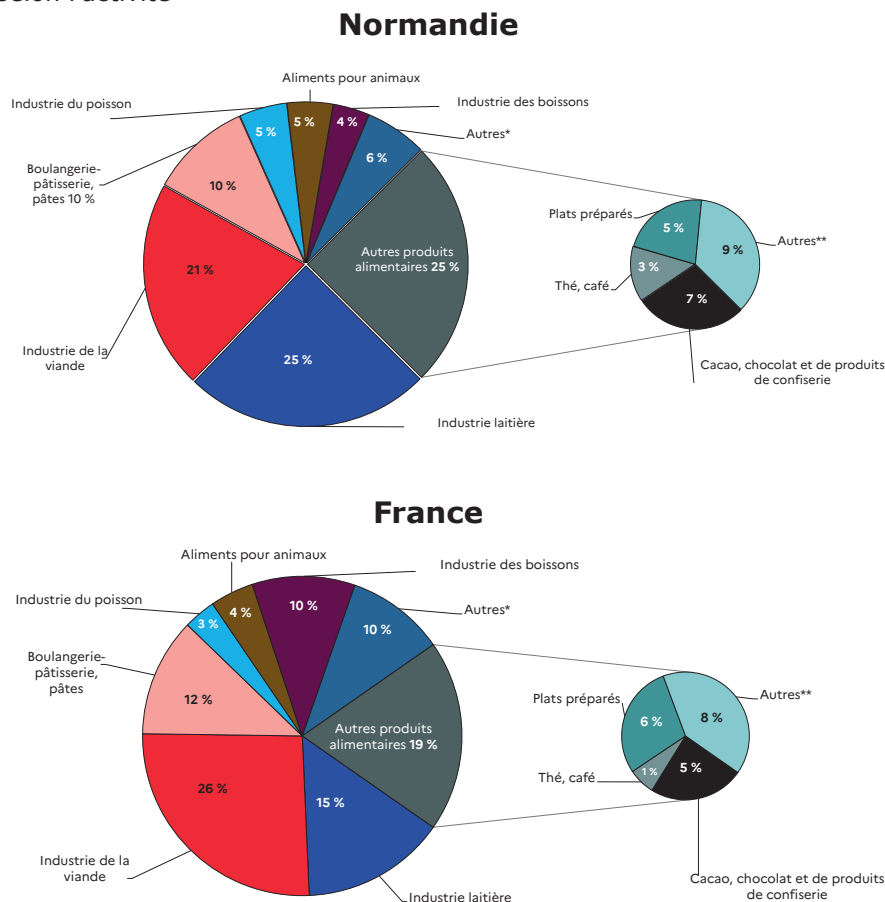
Les cultures, telles que les légumes, betteraves à sucre et l'arboriculture (pommes-poires), alimentent également l'agroalimentaire de la région. La transformation de produits d'importation (café, cacao...) complète le portrait.

La proximité des ports explique d'ailleurs que la majorité des céréales est exportée et non transformée localement.

Au final, les activités de transformation de lait, viande, thé-café, cacao-chocolat et plats préparés concentrent 50 % des établissements employeurs et 62 % de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire normande (respectivement 45 % et 52 % en France).

Industries du lait et de la viande, chocolat, thé, café, plats préparés : plus de 60 % des effectifs salariés en Normandie en 2018

Répartition des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire fin 2018 selon l'activité



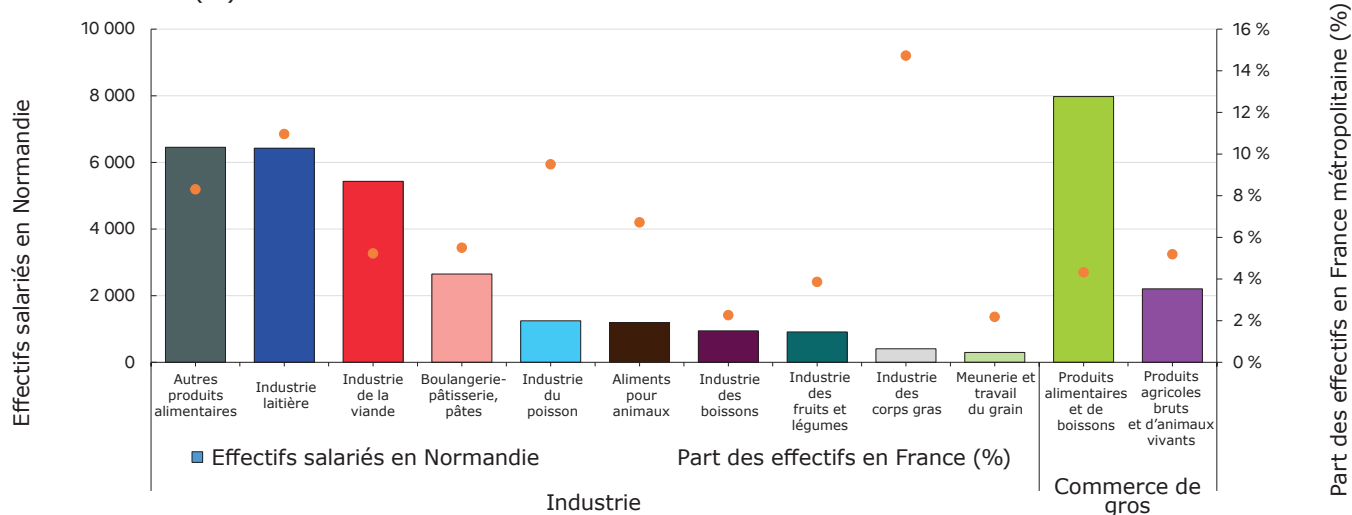
* fruits, légumes, huiles, graisses, meunerie

** sucre, aliments homogénéisés et diététiques, arômes, soupes...

Source : Insee, Flores

L'agroalimentaire en Normandie : entre 2 % et 15 % de l'emploi salarié national selon les activités

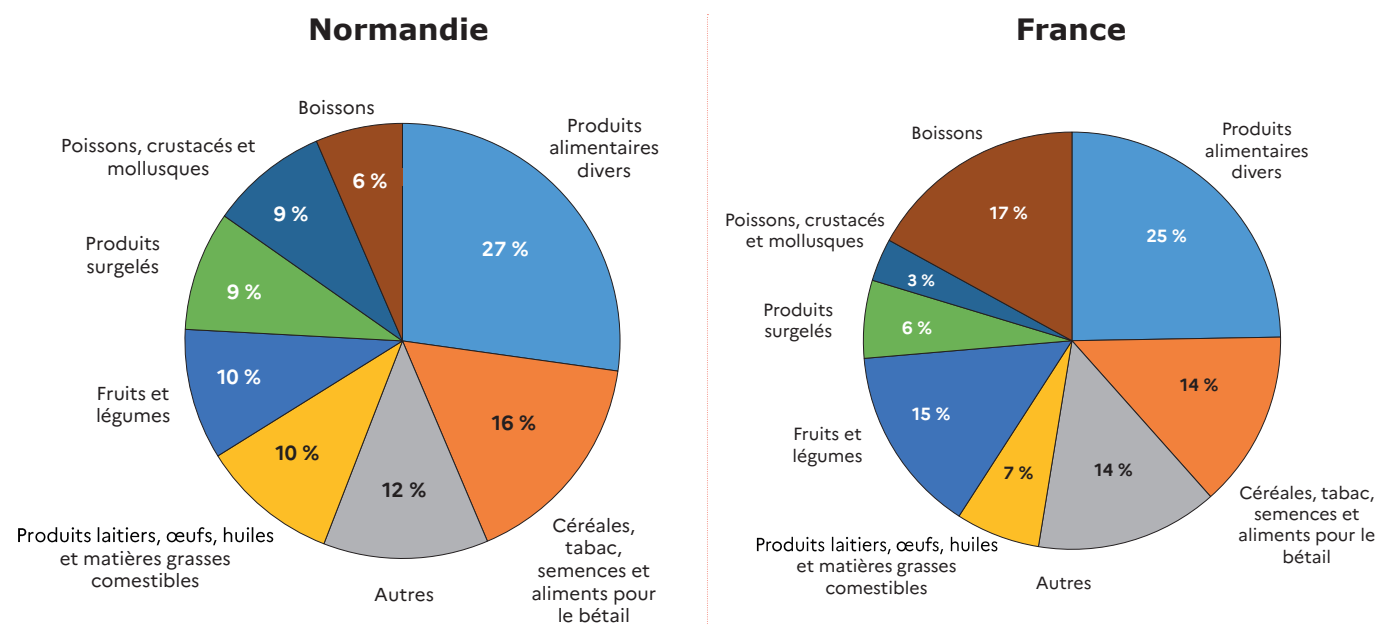
Effectifs salariés des établissements agroalimentaires normands fin 2018 et part en France métropolitaine selon l'activité (%)



Source : Insee, Flores

Commerce de gros : une répartition des activités assez proche de l'ensemble de la France

Répartition des effectifs salariés du commerce de gros agroalimentaire fin 2018 selon l'activité



Source : Insee, Flores

Calvados, Manche et Seine-Maritime concentrent 75 % des emplois dans l'industrie et 86 % dans le commerce de produits agroalimentaires

Effectifs salariés fin 2018 selon l'activité et le département

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	Part Normandie / France métropolitaine
Industrie de la viande	1 546	378	876	2 009	623	5 432	5,2 %
Industrie du poisson	414	0	358	0	474	1 246	9,5 %
Industrie des fruits et légumes	13	67	611	0	221	912	3,9 %
Industrie des corps gras	26	0	0	4	376	406	14,7 %
Industrie laitière	2 179	153	2 171	1 168	756	6 427	11,0 %
Meunerie et travail du grain	51	12	59	48	126	296	2,2 %
Boulangerie-pâtisserie, pâtes	881	77	390	244	1 058	2 650	5,5 %
Autres produits alimentaires	872	1 267	1 064	380	2 871	6 454	8,3 %
Aliments pour animaux	613	243	184	82	70	1 192	6,7 %
Industrie des boissons	240	158	91	213	243	945	2,3 %
Total industrie agroalimentaire	6 835	2 355	5 804	4 148	6 818	25 960	6,5 %
Part dans l'industrie	22,8 %	6,6 %	20,2 %	22,8 %	10,6 %	14,6 %	
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	311	373	488	285	749	2 206	5,2 %
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons (hors tabac)	2 278	524	1 265	272	3 637	7 976	4,3 %
Total commerce de gros de produits agroalimentaires	2 589	897	1 753	557	4 386	10 182	4,5 %

Source : Insee, Flores

Les emplois agroalimentaires sur le territoire

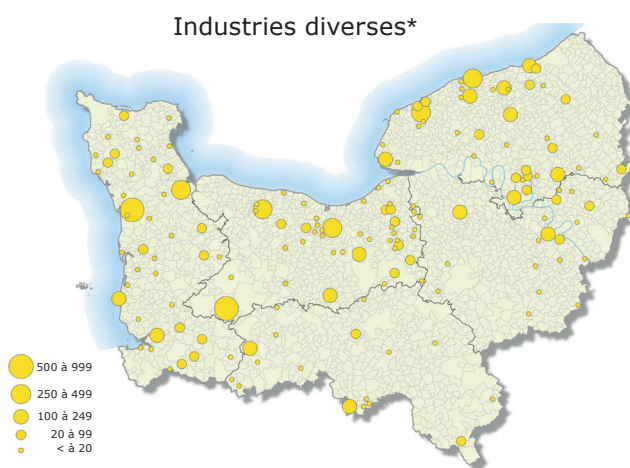
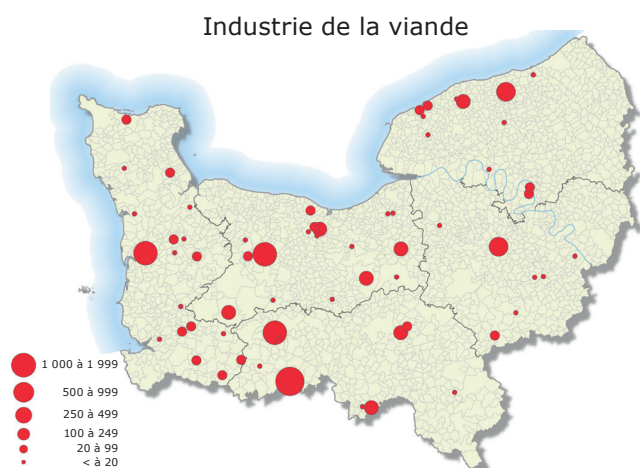
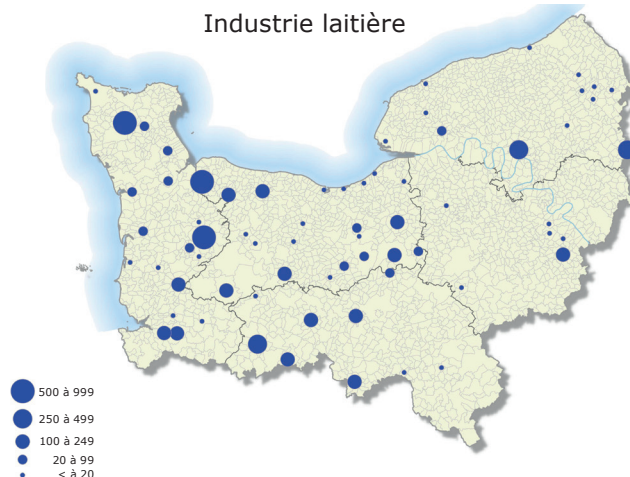
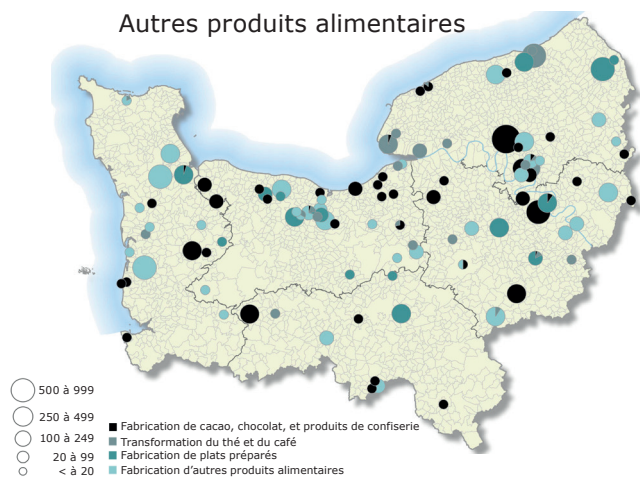
Les 2 anciennes régions composant la Normandie présentent des profils plutôt complémentaires. Les industries du lait et de la viande sont très majoritairement implantées

dans l'ouest de la région, au plus près de l'élevage bovin. La transformation de produits d'importation est plutôt localisée à l'est, à proximité des grands ports. D'autres activités

sont situées au plus près de lieux de productions (industrie de la mer, des fruits et légumes, de cidre notamment) de part et d'autre de la région.

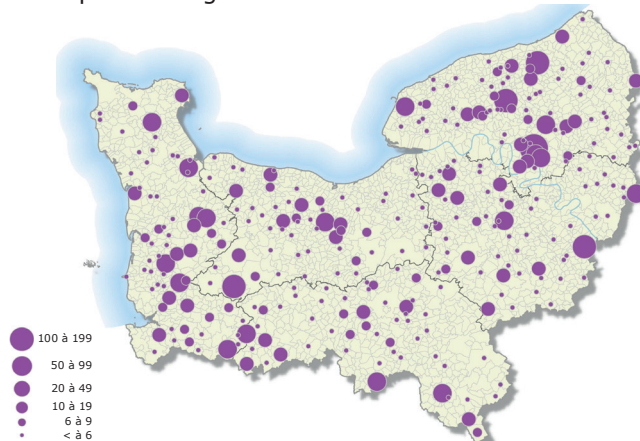
Localisation des établissements de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaire

Effectifs salariés des différentes activités par commune fin 2018



* industries du poisson, des fruits et légumes, des corps gras, des boissons, meunerie et travail du grain, boulangerie-pâtisserie, pâtes, aliments pour animaux

Commerce de gros
de produits agricoles bruts et d'animaux vivants



de produits alimentaires et de boissons



Source : Insee, Flores

Davantage de cartes sont disponibles dans la rubrique « [Cartes et données géographiques](#) » du site internet de la DRAAF de Normandie

Les 3 départements de l'ouest de la région concentrent 65 % des salariés des IAA, et 48 % dans le commerce de gros. Mais surtout, l'impact du secteur sur l'économie y est plus important que dans l'est de la région, et les emplois différemment répartis sur le territoire :

- dans le Calvados, la Manche et l'Orne, les emplois salariés de l'industrie agroalimentaire représentent en moyenne 3,3 % de l'emploi total couvert par la source Flores (cf. *Méthodes*),

pour 1,5 % en moyenne dans l'Eure et en Seine-Maritime

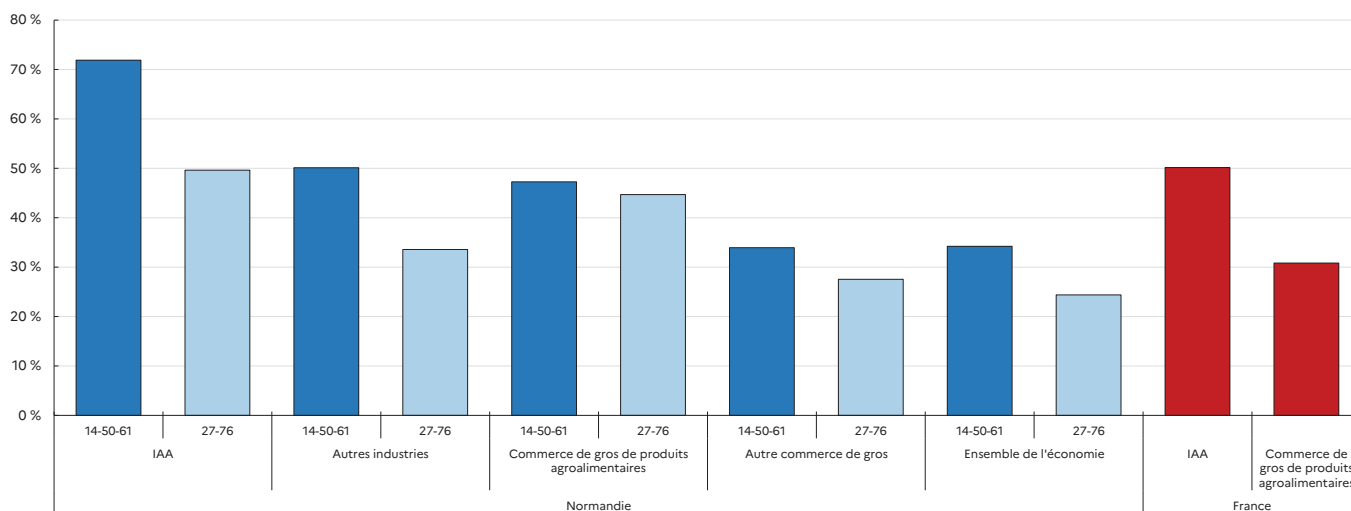
- à l'ouest de la région, l'agroalimentaire joue un rôle structurant dans l'espace rural*. Tous secteurs économiques confondus, les emplois salariés sont plus présents dans l'espace rural dans les 3 départements de l'ouest de la région, où ils représentent 34 % de l'emploi, qu'à l'est (24 %). Mais cet écart entre les 2 anciennes régions normandes est beaucoup plus

important dans l'industrie, en particulier agroalimentaire. Dans les IAA, 72 % des emplois salariés sont localisés dans le rural en moyenne dans le Calvados, la Manche et l'Orne, pour 50 % dans l'Eure et en Seine-Maritime. Dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, on ne note pas de différence significative entre l'ouest et l'est de la région quant à cette part de l'emploi dans le rural.

* selon la définition de la grille communale de densité de l'Insee (cf. *Méthodes*)

À l'ouest de la Normandie, plus de 7 salariés des IAA sur 10 travaillent dans l'espace rural

Part des effectifs salariés fin 2018 localisés dans l'espace rural (selon la grille communale de densité)

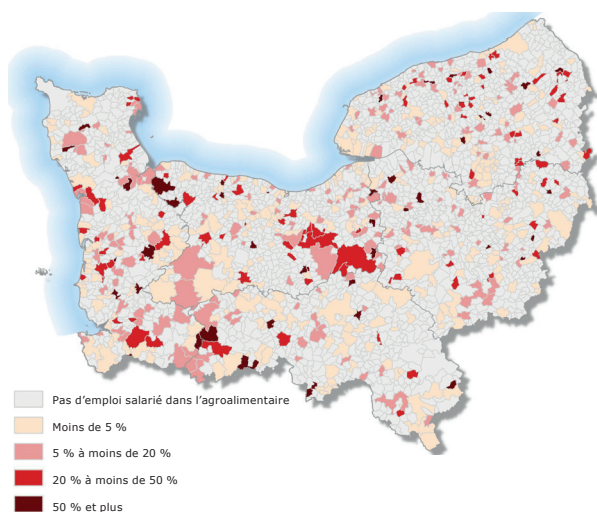


Sources : Insee - Flores, grille communale de densité

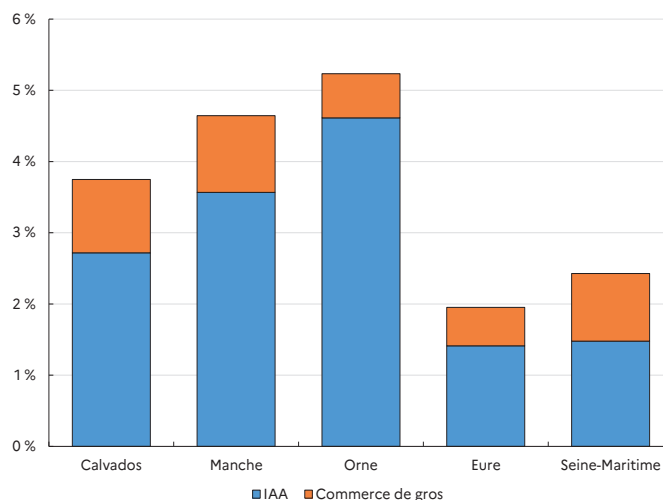
Le poids de l'agroalimentaire dans l'économie régionale plus important à l'ouest de la région

Poids de l'effectif salarié de l'agroalimentaire (industrie et commerce de gros) dans l'ensemble de l'économie* fin 2018 (%)

Par commune



Par département



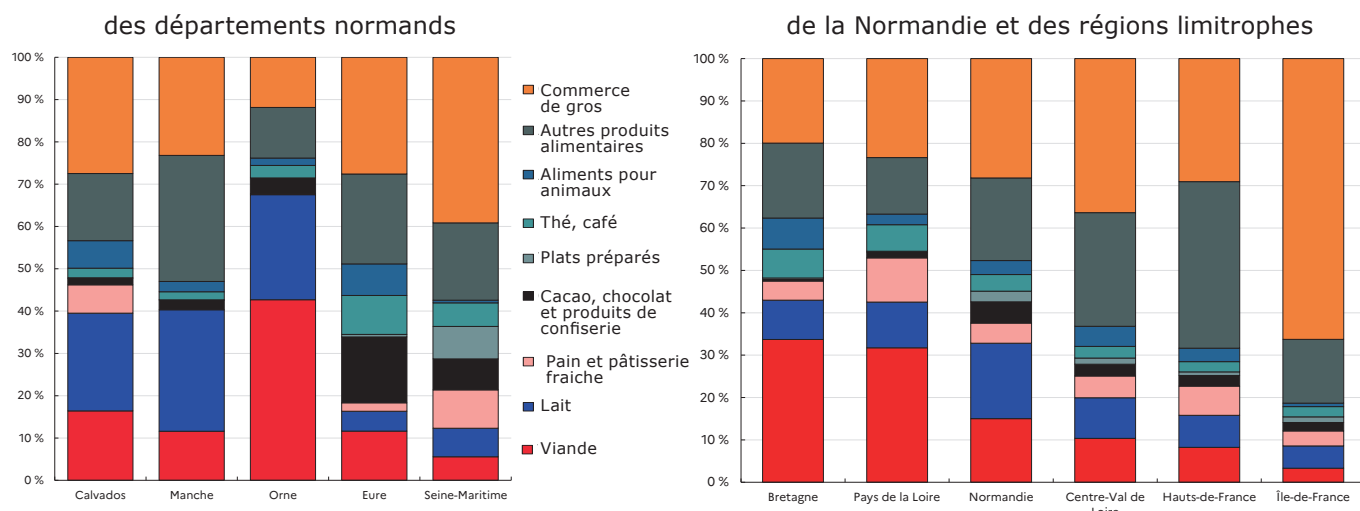
* champ : postes de travail en fin décembre (hors intérimaires) hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs

Source : Insee, Flores

L'importance de la transformation des productions locales à l'ouest de la région

La Normandie : une position intermédiaire entre des ensembles de régions assez homogènes

Répartition des effectifs salariés de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires fin 2018 selon les activités



Source : Insee, Flores

Principaux établissements de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaire en 2018

Classement selon l'ordre décroissant des effectifs salariés fin 2018

Raison sociale	Commune	Effectif salarié	Activité	
Industries agroalimentaires (20 premiers établissements selon l'effectif salarié)				
S N V	Rives d'Andaine (61)	de 500 à 999	Industrie de la viande	
COOPERATIVE ISIGNY-SAINT-EMERE	Isigny-sur-Mer (14)		Industrie laitière	
LES MAITRES LAITIERS COTENTIN	Sottevast (50)			
FERRERO FRANCE	Villers-Écalles (76)			Cacao, chocolat et prod. de confiserie
CHARAL	Flers (61)			Industrie de la viande
LA NORMANDISE	Vire Normandie (14)			Aliments pour animaux
ELVIR	Condé-sur-Vire (50)			Industrie laitière
SOCOPA VIANDES	Coutances (50)			Industrie de la viande
FLORETTE FRANCE GMS	Lessay (50)	de 250 à 499		Transformation de légumes
ELIVIA	Villers-Bocage (14)		Industrie de la viande	
COFA	Saint-Martin-des-Entrées (14)		Produits de la mer	
NESTLE FRANCE	Rouxmesnil-Bouteilles (76)		Thé et café	
BROCELIANDE - ALH	Villers-Bocage (14)		Industrie de la viande	
GELAE	Foucarmont (76)		Plats préparés	
SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT	Domfront en Poirais (61)		Industrie laitière	
DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE	Ferrières-en-Bray (76)			
DEFIAL NORMIVAL	Lunery (76)			Industrie de la viande
NOVANDIE	Maromme (76)			Industrie laitière
SOCOPA VIANDES	Le Neubourg (27)			Industrie de la viande
DELABLI	Saline (14)			Pain et pâtisserie fraîche
Commerce de gros de produits agroalimentaires (10 premiers établissements selon l'effectif salarié)				
FERRERO FRANCE COMMERCIALE	Mont-Saint-Aignan (76)	de 500 à 999	Produits alimentaires, boissons et tabac	
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	Carpiquet (14)	de 250 à 499		
SYSCO FRANCE SAS	Martin-Église (76)	de 150 à 199		
SOC COOP AGRIC AGRO-ALIMENTAIRE AGRAL	Caen (14)			
SOCOPAL	Saint-Saëns (76)			
DEGRENNE DISTRIBUTION	Villers-Bocage (14)	de 100 à 149		
ORIENTIS GOURMET	Saint-Vigor-d'Ymonville (76)			
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NATUP	Mont-Saint-Aignan (76)		Produits agricoles bruts et animaux vivants	
MAISON JOHANES BOUBEE	Bayeux (14)		Produits alimentaires, boissons et tabac	
GASTRONOMIE SERVICE SAS	Pavilly (76)			

Source : Insee, Flores

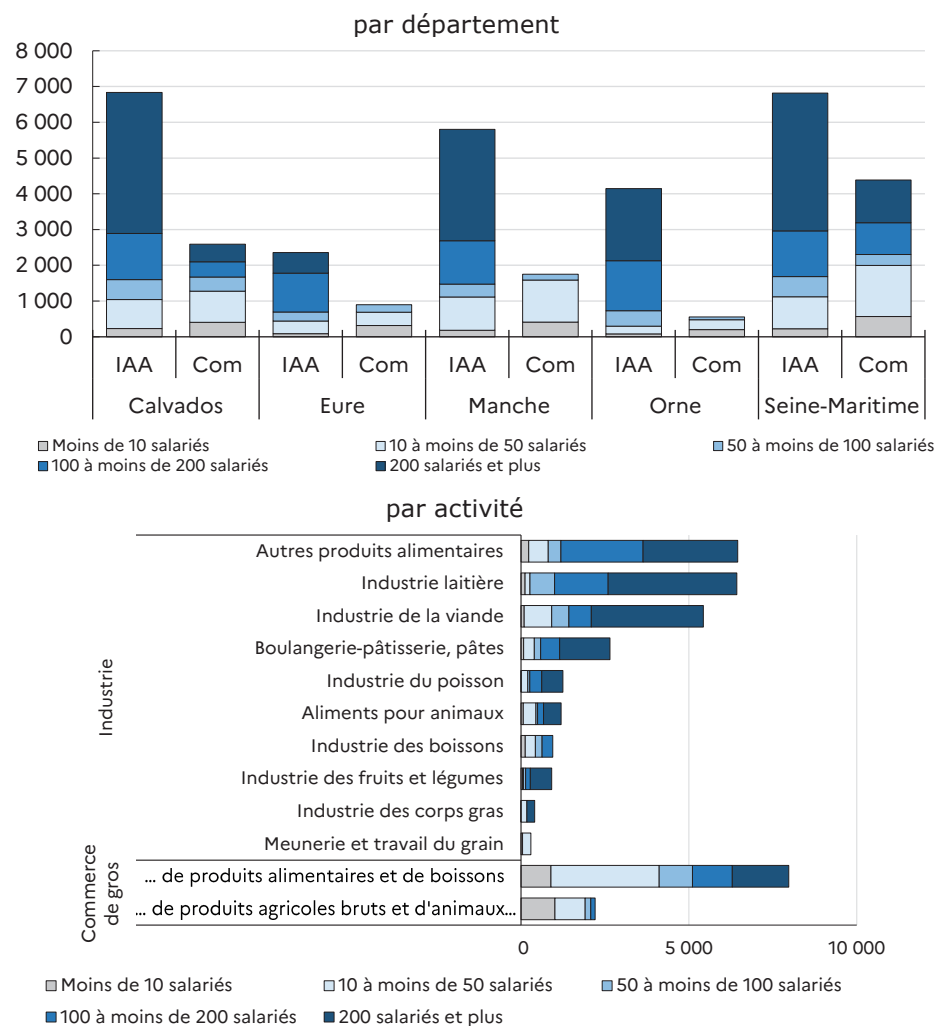
Démographie des établissements

Fin 2018, 41 des 1 429 établissements employeurs de l'agroalimentaire rassemblent 200 personnes et plus. Ils emploient globalement 42 % de l'effectif salarié des IAA et du commerce de gros. Entre transformation et commerce, on constate des profils bien distincts :

- l'industrie regroupe la plupart de ces grands établissements, qui rassemblent 52 % de l'emploi salarié fin 2018. Ils sont surtout présents dans la transformation de la viande, du lait et la production d'autres produits tels que le sucre, le cacao, le chocolat, le thé, le café, les plats préparés (cf. les plus importants dans la liste page 6). L'industrie agroalimentaire régionale se démarque d'ailleurs par un poids de ces établissements plus marqué qu'au plan national. Pour autant, les établissements de moins de 10 salariés sont très nombreux, et présents dans toutes les activités de transformation, même s'ils ne concentrent que 3 % des effectifs.
- dans le commerce de gros, l'emploi est concentré au sein de structures de moins de 50 salariés : celles-ci regroupent 97 % des établissements et près

Les plus grands établissements surtout présents dans les productions phares de la région

Effectifs salariés fin 2018 selon la taille des établissements



de 60 % de l'emploi fin 2018. Les structures de moins de 10 salariés y sont très majoritaires. Seuls

3 établissements rassemblent 200 personnes et plus dans le commerce.

En Normandie, plus de la moitié de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire dans des établissements de 200 personnes et plus

Répartition des établissements employeurs et effectifs salariés fin 2018 selon la taille de ces établissements (en %)

	Normandie				France métropolitaine			
	Part du nombre d'établissements		Part de l'effectif salarié		Part du nombre d'établissements		Part de l'effectif salarié	
	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros
Moins de 10 salariés	49,9	75,1	3,1	18,7	58,1	75,3	5,3	18,3
10 à moins de 50 salariés	28,5	21,5	12,3	40,5	27,3	20,5	18,5	36,3
50 à moins de 100 salariés	6,2	2,0	8,4	11,4	5,9	2,5	12,4	14,6
100 à moins de 200 salariés	8,0	1,1	24,2	12,9	4,8	1,2	20,3	14,0
200 salariés et plus	7,4	0,3	52,0	16,5	3,8	0,5	43,5	16,8

Source : Insee, Flores

Les salariés de l'agroalimentaire

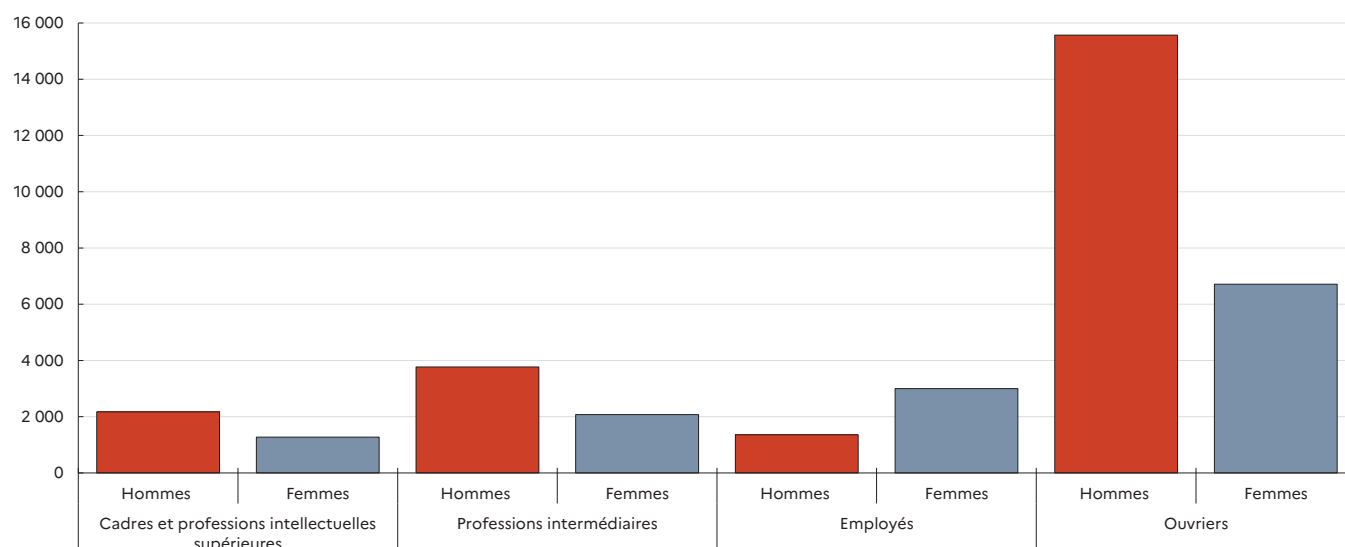
38 % des emplois salariés sont occupés par des femmes dans l'industrie agroalimentaire en 2018, 32 % dans le commerce de gros. Les femmes sont majoritaires dans la transformation de fruits et légumes (58 %), très présentes dans l'industrie du poisson et la pâtisserie-boulangerie industrielle (48 %). IAA et commerce de gros

confondus, les femmes représentent environ le tiers des salariés parmi les cadres, professions intellectuelles supérieures, intermédiaires et ouvriers ; elles sont majoritaires (69 %) parmi les employés. Les ouvriers sont majoritaires dans l'industrie agroalimentaire (69 % des salariés) et moins présents dans le commerce de gros (44 %). On

remarque des disparités importantes entre les activités phares de la région, puisque la transformation de viande compte 77 % d'ouvriers et les autres produits alimentaires (thé-café, cacao-chocolat, plats préparés...) 62 %. L'industrie laitière est dans la moyenne des IAA de la région (69 % d'ouvriers).

Les salariés de l'agroalimentaire : 64 % sont des hommes, 62 % des ouvriers

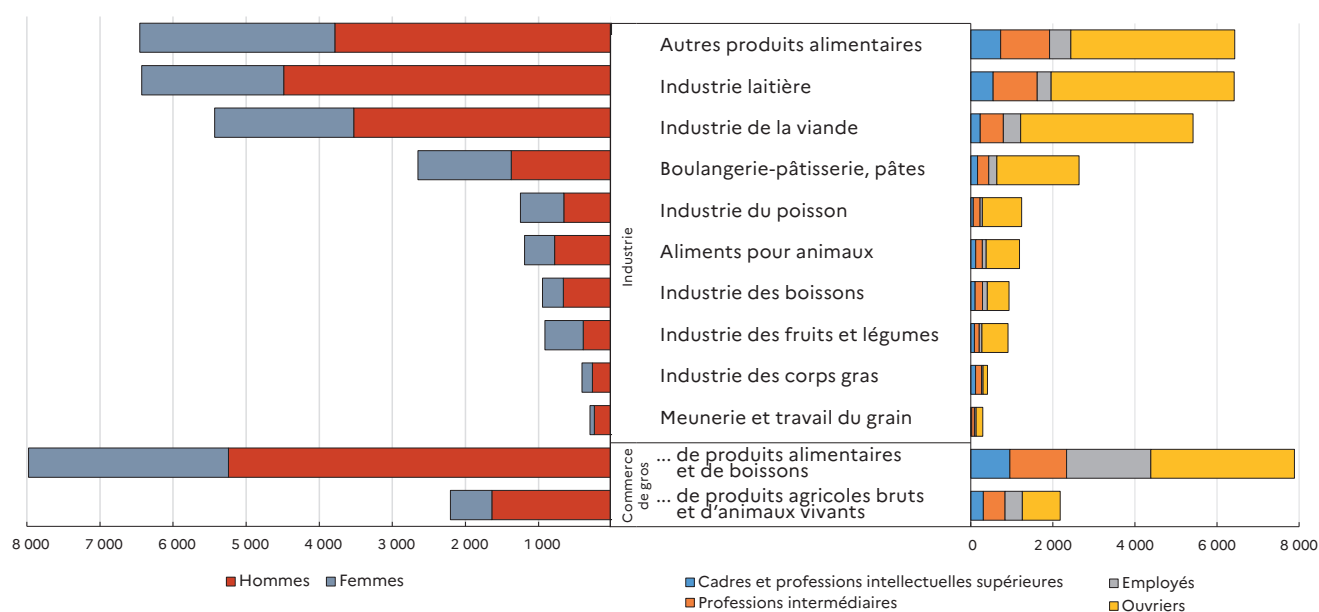
Effectifs salariés de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires fin 2018 selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Flores

69 % d'ouvriers dans l'industrie agroalimentaire en Normandie, 44 % dans le commerce de gros

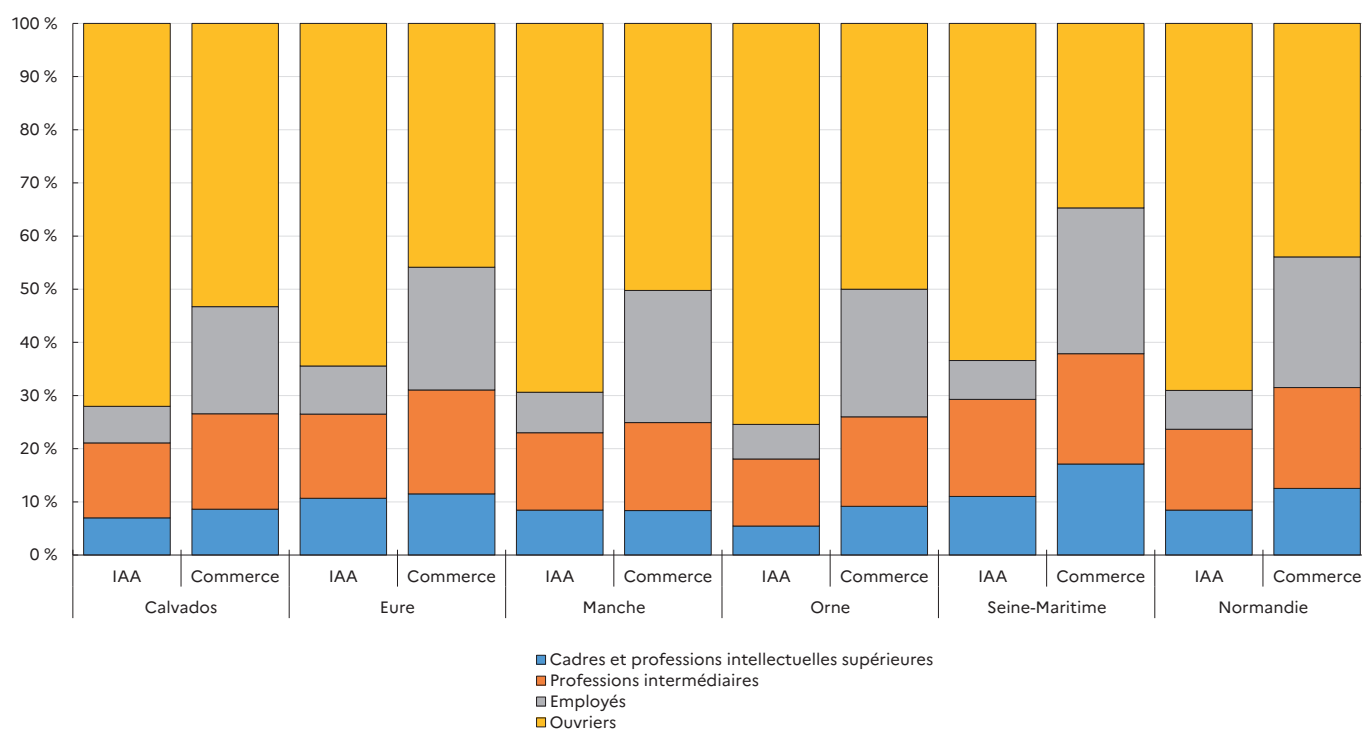
Effectifs salariés de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires fin 2018 par activité selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Flores

La part des ouvriers dans l'industrie agroalimentaire en 2018 : entre 63 % en Seine-Maritime et 75 % dans l'Orne

Répartition des effectifs salariés de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires fin 2018 par département selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Flores

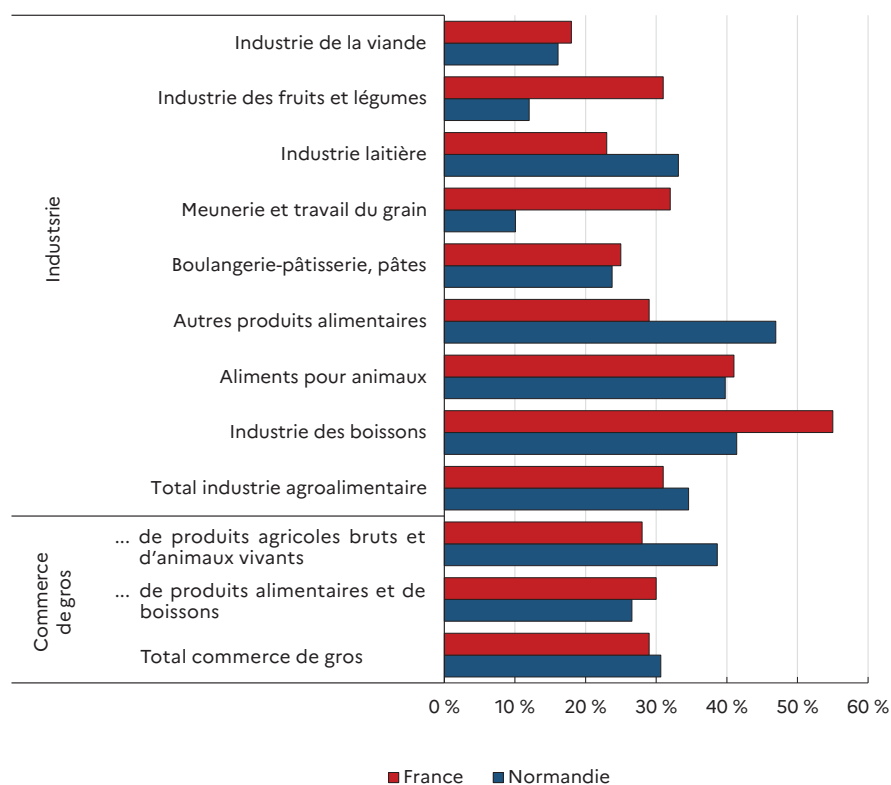
Les entreprises de l'agroalimentaire

En 2018, la Normandie abrite 674 entreprises mono ou quasi-monorégionales — c'est-à-dire comptant au minimum 80 % de leur effectif dans la région — dans l'industrie agroalimentaire hors artisanat commercial. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros, dont 1,2 milliard à l'export.

Dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, 886 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros.

En 2018, le taux de marge* des entreprises de l'industrie agroalimentaire est un peu plus élevé en Normandie qu'au plan national. C'est tout particulièrement le cas dans l'industrie laitière et les autres produits alimentaires (thé-café, cacao-chocolat, plats préparés...).

Taux de marge par secteur en 2018



Note : les industries du poisson et des corps gras n'apparaissent pas, car elles sont soumises au secret statistique en Normandie

Champ : entreprises mono ou quasi monorégionales, hors artisanat commercial

* Excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée aux coûts des facteurs

Sources : Insee, Esane 2018, Flores 2018, SIRUS - traitements SSP

Encadré 1 : L'artisanat commercial

Il s'agit des activités de charcuterie, boulangerie, boulangerie-pâtisserie, pâtisserie et cuisson de produits de boulangerie (codes NAF révision 2 : 1013B, 1071B, 1071C et 1071D respectivement).

Fin 2018, on dénombre dans ces activités près de 10 500 salariés en Normandie, au sein de 2 242 établissements employeurs. Les établissements de moins de 10 salariés sont majoritaires : ils

regroupent 89 % des établissements et 67 % de l'emploi salarié.

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries rassemblent les 4/5^{èmes} de l'emploi salarié.

Effectifs salariés de l'artisanat commercial en Normandie en fin 2018 selon le département et la taille de l'établissement

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	Moins de 5 salariés	5 à moins de 10 salariés	10 à moins de 20 salariés	20 salariés et plus
Charcuterie	219	169	208	109	478	1 183	322	529	282	50
Cuisson de produits de boulangerie	52	22	47	36	66	223	23	135	65	0
Boulangerie, Boulangerie-pâtisserie	1 931	1 412	1 521	669	2 893	8 426	2 275	3 430	2 249	472
Pâtisserie	212	80	71	59	211	633	103	244	212	74
Total	2 414	1 683	1 847	873	3 648	10 465	2 723	4 338	2 808	596

Source : Insee, Flores

Encadré 2 : Méthodes

Les industries agroalimentaires couvrent l'activité industrielle de transformation agroalimentaire, c'est-à-dire les divisions 10 et 11 de la Nomenclature d'activités française (NAF) révision 2, à l'exception de l'artisanat commercial. Le commerce de gros de produits agroalimentaires couvre les groupes 462 et 463 de la NAF. L'industrie s'entend manufacturière, c'est-à-dire hors énergie, eau, assainissement et gestion des déchets. Elle correspond à la section C de la NAF révision 2, et intègre les industries agroalimentaires.

Dans cette étude, le nombre d'établissements et les effectifs salariés 2018 sont issus de [Flores](#) (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). Cette source, produite par l'Insee, décrit l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des activités du ministère des Armées. L'effectif en fin d'année 2018 mobilisé dans cette publication est le nombre de postes salariés présents la dernière semaine de décembre. Un poste de travail est défini comme le croisement entre une personne salariée et un établissement lieu de

travail. Une même personne peut donc occuper plusieurs postes de travail dans plusieurs établissements, soit successivement dans l'année (changement d'emploi), soit simultanément (multi-activité).

La [grille communale de densité](#), établie par l'Insee, distingue les communes selon leur densité de population et permet de délimiter les espaces urbain et rural. Depuis fin 2020, ce zonage fait référence pour caractériser l'espace rural.

Dans cette publication, les données nationales portent sur la France métropolitaine.